



Wallonie

Commune de WATERLOO

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme en vertu du Code du Développement Territorial.

Le terrain concerné est situé rue Champ Rodange, 88, et est cadastré 1^e division, section S n°27F.

Le projet consiste en la transformation d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes:

Le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation en ce qui concerne:

- le type et matériau de toit non conforme (toiture plate au lieu de toiture à au moins 2 versants),
- le matériau de parement non conforme (enduit et panneau alu au lieu de brique rugueuse ou brique peinte),
- la hauteur sous corniche supérieure à 5,50m (6,82m);
(D.IV.40 du CoDT)

La période de consultation aura lieu du **24 avril 2024 au 08 mai 2024**.

Le dossier peut être consulté durant cette période uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance, soit par téléphone au numéro suivant : 02/352.99.31 soit par courrier électronique à l'adresse suivante: urbanisme@waterloo.be, auprès de l'Administration communale de Waterloo, service de l'urbanisme, rue François Libert, 28 - 1er étage, où des explications techniques seront fournies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et également les samedis 27/04 et 04/05 de 9h00 à 11h30 selon les mêmes modalités.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 avril 2024 au 08 mai 2024 au Collège communal:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante: rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo
- par télécopie au 02/351.04.33
- par courrier électronique à l'adresse suivante: urbanisme@waterloo.be